

Introduction: Regards sur l'aspect

André BORILLO

Université Toulouse-Le Mirail ERSS - UMR 56.10 du CNRS

Carl VETTERS

Université du Littoral - Centre d'Etudes Linguistiques

Marcel VUILLAUME

Université de Nice - UPRES-A 6039 « Bases, corpus et langage »

L'étude de l'aspect verbal est aujourd'hui en plein renouveau, à telle enseigne que certains linguistes estiment que la dimension aspectuelle du verbe mérite plus d'attention que sa dimension temporelle.

Ce recueil contient quatorze études qui proposent des vues intéressantes et parfois inattendues sur l'aspect. Ces travaux s'inspirent de théories (Reichenbach, Culioli, Bickerton, Fourquet, etc.) et se situent dans des perspectives (synchronique, diachronique, contrastive, didactique) très variées.

La contribution d'Yvon Keromnès, qui ouvre ce volume, revient sur la thématique des rapports anaphoriques et de la coréférence textuelle présentée dans *Cahiers Chronos 1*. L'auteur s'efforce de montrer que les valeurs aspectuelles et anaphoriques de l'imparfait français et du *past progressive* anglais ne sont que les effets de sens d'un même invariant sémantique. Quant à Christian Touratier, il conçoit l'imparfait comme un temps du passé, non marqué par rapport au passé simple et au passé composé.

Vient ensuite une série de quatre articles consacrés au « parfait ». Marc Fryd part de l'observation de Kuryłowicz selon laquelle les parfaits périphrastiques évoluent généralement vers une valeur prétéritale ou aoristique et se demande si elle est également valable pour le *present perfect* anglais. Constatant que ce tiroir se combine de plus en plus souvent avec une datation, il formule l'hypothèse que le *present perfect* est en train de subir une dérive aoristique. Leila Caid, qui emprunte à la tradition guillaumienne l'idée selon laquelle le parfait exprime l'accompli et, à ce titre, relève de l'aspect, montre que la théorie du bioprogramme de Bickerton est inapte à rendre compte du marquage du passé et de l'accompli dans les créoles réunionnais et mauriciens. Abraham ten Cate inscrit son étude du prétérit et du parfait allemands dans la perspective de Reichenbach — qui recourt à trois paramètres pour décrire les différents tiroirs

verbaux: S, le moment de l'acte de parole, E, le temps de l'événement, R, le point de référence, c'est-à-dire le moment à partir duquel l'événement est appréhendé — et assigne au parfait allemand deux valeurs distinctes, une valeur d'accompli présent (R=S) et une valeur de prétérit parfait (R=E, antérieurs à S), hypothèse qui a d'ailleurs également été défendue à maintes reprises pour le passé composé français.

Quant à Gottfried Marschall, dont l'article concerne les expressions verbales figées de l'allemand, il se fonde sur les travaux de Jean Fourquet et considère que la relation entre E et R ne relève, ni du temps, ni de l'aspect, mais de la « phase », qui connaît trois valeurs possibles: le cursif (E=R), l'accompli (E-R) et le prospectif (R-E).

Une deuxième série d'articles est consacrée aux typologies des procès ou modes d'action. Elle s'ouvre avec l'article de Christiane Marque-Pucheu, qui — à la suite d'autres linguistes, notamment Robert Martin, Anne-Marie Berthonneau et Jean-Claude Anscombe — met en évidence certaines imprécisions de la classification de Vendler et propose, selon la méthode utilisée par l'équipe de M. Gross, de classer les lexèmes verbaux en fonction des adverbes avec lesquels ils se combinent. Paul Robberecht fait intervenir la notion de type de procès pour comparer l'utilisation de la forme progressive par des locuteurs anglophones et par des sujets qui apprennent l'anglais et constate que la forme progressive perd son caractère dynamique aussi bien chez les anglophones que chez les étudiants d'anglais. Rim Faiz et Michel Gondran proposent un système de modélisation temporelle automatique des textes juridiques fondé, d'une part, sur la nature des unités temporelles utilisées, et, d'autre part, sur les propriétés des événements qu'il s'agit de situer dans le temps. Comme Paul Robberecht, Gérard Melis utilise la notion de type de procès et montre qu'elle est pertinente pour rendre compte des contraintes concernant les nominalisations en *-ing* en anglais. Enfin, Andrée Borillo propose une étude des propriétés aspectuelles des adjectifs, qu'elle répartit en trois groupes, « adjectifs permanents », « adjectifs temporaires » et « adjectifs résultatifs », et suggère qu'une classification analogue pourrait être envisagée pour d'autres parties du discours, notamment les prédicats nominaux et les expressions adverbiales.

Anne-Marie Santin-Guettier et Amina Mettouchi proposent des études contrastives et analysent, l'une et l'autre, les relations qui existent entre l'aspect et d'autres opérateurs portant sur l'énoncé. Amina Mettouchi s'intéresse à l'influence de la négation sur l'emploi de la forme progressive en anglais et de l'inaccompli en berbère, tandis que Anne-Marie Santin-Guettier compare les marqueurs aspecto-temporels *till* et *untill* à leurs équivalents français.

Les deux articles qui terminent ce volume concernent le domaine de prédilection des spécialistes de l'aspect: les langues slaves.

Paul-Louis Thomas fait observer que le domaine slave a toujours été traité comme prototypique en matière de phénomènes aspectuels, alors qu'il constitue en réalité un cas exceptionnel et que ce gauchissement de la perspective est encore aggravé par l'attention presque exclusive accordée à la langue russe. Paul-Louis Thomas met en évidence l'originalité du système serbo-croate en soulignant les différences qui l'opposent aux autres langues slaves.

L'article de Carl Veters et Elżbieta Skibińska semble à première vue relever d'une problématique étrangère à l'aspect, puisqu'il est consacré au problème de la valeur du futur, que les auteurs considèrent comme à la fois temporelle et modale. Il se rattache néanmoins à la thématique aspectuelle, dans la mesure où il concerne le « présent-futur » perfectif polonais. Dans cette langue, comme en russe, l'imperfectif a un passé, un présent et un futur (périphrastique), alors que le perfectif n'a qu'un passé et un tiroir qui morphologiquement, est un présent, mais exprime essentiellement le futur. Les auteurs font l'hypothèse que ce tiroir, qui était à l'origine un « non-passé perfectif » et exprimait, soit un présent non actuel perfectif, soit un futur perfectif, a évolué pour devenir un vrai futur perfectif.